

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de Dominique Darde, conceptrice du projet, et de Manuella Lambert, commissaire de l'exposition et éditrice du catalogue, assistée de Cécile Carrier, et à la requête de Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, le catalogue de l'exposition du Musée de la Romanité, intitulé *L'empereur romain, un mortel parmi les dieux*, 239 p., Nîmes, 2021. Ce très beau volume, relié et richement illustré, s'inscrit dans la lignée des nouvelles recherches qui se développent depuis une décennie sur ce que nous appelons, faute de mieux, le culte impérial, et dont la grande „mostra“ du Château Saint-Ange, qui s'est tenue en 2013 à Rome, avait déjà donné une remarquable illustration¹. Pour juger de l'importance de la manifestation de Nîmes, nous rappellerons d'abord qu'elle a reçu du Ministère de la Culture le label „Exposition d'intérêt national“, et qu'elle fut d'emblée placée sous l'égide du Musée du Louvre, ce qui explique que son directeur de l'époque, Jean-Luc Martinez, en ait présidé l'inauguration.

Nîmes était en fait, sur le sol français, le site le mieux désigné pour évoquer ce phénomène complexe, politico-religieux, difficilement concevable aujourd'hui pour un large public, puisqu'elle en possède deux témoignages exceptionnels par leur monumentalité, leur conservation, et aussi par leur précocité, l'*Augsteum* du Jardin de la Fontaine et la „Maison Carrée“.

Comme tous les ouvrages de ce genre, le livre comporte deux parties complémentaires, d'abord une série de notices thématiques, au nombre de dix-sept, qui, après l'introduction générale de John Scheid, déclinent sous tous leurs aspects historiques, cultuels, iconographiques, idéologiques et symboliques, les formes revêtues par le „culte impérial“ en Occident, puis un ample catalogue, de près de cent-cinquante numéros, dont les rubriques sont signées par des auteurs majoritairement français, conservateurs ou universitaires, mais comporte aussi deux savants étrangers, un Belge et un Italien, qui comptent tous parmi les spécialistes les plus reconnus internationalement.

Nous ne saurions donner, dans le cadre restreint de cet hommage, la substance des diverses contributions liminaires. Disons seulement qu'elles se répartissent sous quatre rubriques, qui permettent de mieux cerner la nature du *divus*, cette „figure troublante de la théologie romaine“ (J. Scheid): avec l'*Image de l'empereur et de son entourage*, J.-Ch. Balty, E. Rosso (deux articles), A. Suspène et E. Borron examinent successivement les types statuaires héroïsants et divinisants, y compris parmi les élites des provinces occidentales, avec une attention particulière aux émissions monétaires et à la diffusion du signe zodiacal du Capricorne. Dans la série intitulée *Funérailles et apothéose*, J. Scheid, Fr. Hurlet et J.-M. Roddaz évoquent l'évolution de la conception de la divinisation depuis l'époque républicaine jusqu'à la consécration d'Auguste, qui ne fut pas une cérémonie totalement inédite puisque l'antécédent césarien était encore dans toutes les mémoires et

¹Voir le catalogue édité par L. Abbondanza, F. Coarelli, E. Lo Sardo, *Apoteosi, da uomini a dei. Il Mausoleo di Adriano*, Rome, 2014. On ne saurait oublier la profonde synthèse de M. Cesariano, *In honorem Domus divinae. Introduzione allo studio dei cicli statuari giulio-claudii a Roma e in Occidente*, Rome, 2015 ni l'importante mise au point de M. Torelli, „Per un lessico degli edifici del culto imperiale“, dans *Ostraka* 26, 2017, p. 193-209, repris dans *Opuscula Romana (2010-2018)*, Pise, 2019, p. 215-232.

lui servit de caution, puis celle de ses successeurs, avec une extension aux membres de la famille impériale, et particulièrement aux fils d'Agrippa et de Julie, fils adoptifs d'Auguste. Viennent ensuite les *Acteurs et les rites*, où W. Van Andringa, J. Scheid, M. Christol, Fr. Van Haepen, N. Tran et A. Villaret analysent avec une grande précision les relations du pouvoir impérial avec la religion publique traditionnelle, les célébrations spécifiques et le personnel qui en a la charge, des prêtres et prêtresses jusqu'aux *Augustales*, en revenant opportunément sur la découverte, près de l'amphithéâtre de Nîmes, de la base inscrite dédiée à Attia Patercla, sans oublier cette forme d'association subtile mais efficace des empereurs et des divinités du panthéon par le truchement des „dieux Augustes“. Enfin le cadre architectural et son décor sont abordés dans la dernière rubrique, avec deux contributions de G. Sauron sur la symbolique des théâtres augustéens et sur la conversion du décor, qui prêtent une particulière attention aux vestiges nîmois, et un texte conclusif, que j'ai signé, sur la diffusion de l'idéologie impériale en Gaule Narbonnaise.

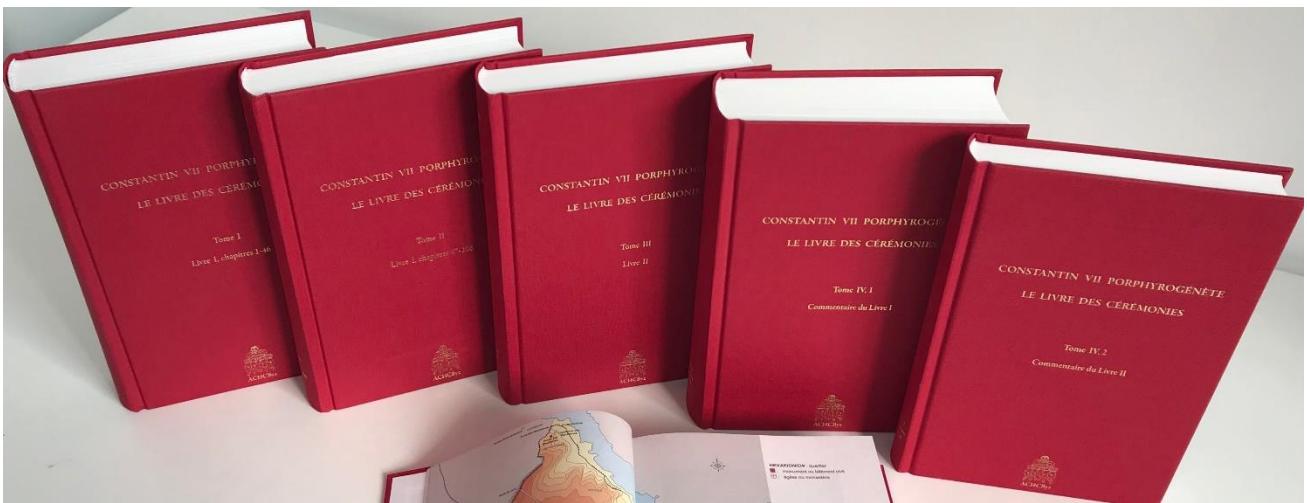
Le catalogue rassemble toutes les pièces exposées, dotées d'excellents clichés, et assorties d'un commentaire qui, tout en restant accessible à un public cultivé, intègre les données les plus récentes de la réflexion historique et propose les dernières hypothèses sur la date, la signification et les fonctions de chacun des objets ou monuments présentés. Les six pages, très denses, de la bibliographie générale, en fin de volume, donnent une idée de l'ampleur des références contenues dans ces notices aussi savantes que passionnantes. Outre le patrimoine nîmois en la matière, qui, depuis les monnaies jusqu'aux inscriptions et aux reliefs, s'avère d'une richesse unique sur le territoire national, il faut mentionner les quelque trente œuvres prêtées par le Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre, et non des moindres, parmi lesquelles on relève par exemple le Double suovéaurile, la figurine en bronze du *Genius*, l'Auguste de *Caere*, l'énigmatique „autel astrologique“ et le fameux relief de la triade apollinienne, sans oublier les pièces provenant des musées de Toulouse avec l'Auguste de Chiragan, de Narbonne (dont le texte de la *lex de flaminio provinciae*), d'Arles, de Lyon, de Saintes, de Montpellier, de Saint-Germain-en Laye, de Béziers, de Dijon, d'Agen, d'Aquilée et de Sassuolo (Modène), qui composent un florilège éblouissant, que chacun peut déchiffrer, à des niveaux de lecture adaptés à ses propres connaissances, dans une muséographie aussi soignée que suggestive. Ces apports n'élargissent pas seulement la base documentaire, ils autorisent aussi des confrontations qui approfondissent les problématiques et contextualisent les composantes: songeons seulement aux rapprochements entre la *Venus Genetrix* du théâtre d'Arles et la figurine de la nécropole de Myrina, ou entre la tête apollinienne de bronze retrouvée à Nîmes et les reliefs de terre cuite ou de marbre du Musée du Louvre.

L'itinéraire ainsi proposé donne à suivre l'évolution des rites, depuis le *lustrum*, cérémonie destinée à définir le corps des citoyens organisé par les censeurs, qui devient, dès 14 apr. J.-C., un rituel de transmission du pouvoir impérial, jusqu'à la grande scène de sacrifice du IIème s. conduite par l'empereur où sont rassemblés tous les poncifs de l'iconographie officielle. Il permet aussi de comprendre la fixation progressive des effigies des *divi* et les modalités de leur diffusion: l'analyse des différents types des portraits d'Auguste, fondée sur les travaux fondateurs de D. Boschung² jusqu'à la statue d'Hadrien conçue sur le modèle stéréotypé du „Diomède“ attribué à Ctésilas laisse entrevoir, à travers des œuvres rarement réunies, la complexité plus ou moins cryptique mais aussi l'efficacité des messages contenus dans cette iconographie entièrement contrôlée par le pouvoir.

Une place importante est réservée aux stèles funéraires et aux bases honorifiques de Nîmes dédiées à des flamines et des flaminiques, dont le fameux monument de Licinia Flavilla, et à des sévirs augustaux. Ces éléments ne sont pas à première vue des plus spectaculaires, mais leur signification, tant religieuse que civique, est essentielle, en ce qu'elle témoigne de la vitalité du culte officiel des souverains et de l'importance du personnel qui lui était affecté; les inscriptions des sévirs augustaux, qui sont en général des affranchis, contiennent l'une des clés du succès populaire de ce culte, qui associait toutes les classes de la société, l'élite des affranchis qui accédaient à cette dignité préparant ouvertement l'entrée de leur descendance dans le monde des notables.

²Die Bildnisse des Augustus, Berlin, 1993.

On nous permettra de conclure en soulignant que l'une des finalités de cette manifestation était, à travers l'étude des honneurs accordés aux *Caesares*, les fils adoptifs d'Auguste et ses héritiers présomptifs, l'un et l'autre disparus prématûrément, de mieux cerner la situation de la „Maison Carrée“ dans la nébuleuse des monuments dynastiques réalisés du vivant d'Auguste. Ce n'est pas un hasard si les notices liminaires font grand cas de ces personnages et de leur destin posthume, et si l'exposition propose en fin de parcours les plus beaux portraits de leurs parents, Agrippa et Julie, ainsi que ceux de Lucius et de Caius, prêtés par le Musée archéologique d'Aquilée et le Palais ducal de Sassuolo. Toute la question est de savoir de quel type d'édifice ces jeunes gens furent les dédicataires. Dans un premier temps au moins, et malgré les apparences, il est difficile de parler d'un temple, car la définition d'un *templum*, comme espace énoncé et circonscrit (*effatus et saeptus*) et de son édifice cultuel (*aedes*) implique sa consécration à une entité divine, ce que ne sont pas, en principe, les deux jeunes gens, même si l'inscription ajoutée sur l'architrave qui les désigne comme des „princes de la jeunesse“ essaie de les assimiller aux Dioscures, Castor et Pollux. Aussi a-t-on voulu voir dans la première version de la „Maison Carrée“ un héroon, ou même un cénotaphe, ce qui, du point de vue de la stricte orthodoxie religieuse, est parfaitement recevable, mais reste malaisé à concevoir, compte tenu de la position de l'édifice en position dominante par rapport au forum de la ville, qui l'apparente à un véritable capitole. En fait nous pouvons sans doute postuler dans la „Maison Carrée“, sinon dès son ouverture, du moins très rapidement, et en toute hypothèse avant 14, d'une statue d'Auguste, composant ainsi un véritable trio dynastique qu'on retrouve, par exemple, vers la même époque, à Corinthe. La survie étonnante du temple nîmois, et de sa dédicace à travers les siècles, s'expliquerait ainsi par le fait qu'il fut assimilé très tôt, malgré les ambiguïtés qui en grevaient la structure et la fonction, à un édifice du culte impérial ».



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé : *Constantin VII Porphyrogénète, Le Livre des Cérémonies* (Paris, 2020), 5 tomes en 6 volumes publiés par l'Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance. Ces quelque 3000 pages forment en même temps le tome 52 d'une collection multinationale, le *Corpus Fontium Historiae Byzantinae* (CFHB) auquel préside l'Académie autrichienne des sciences, et marquent un retour en force de la *series Parisiensis* au sein de cette collection. Placée sous la direction de Gilbert Dagron (†) et de Bernard Flusin, qui en sont les principaux auteurs, la publication comporte l'édition critique, la traduction annotée et le commentaire systématique d'un des textes fondateurs des études byzantines. Après une ample introduction (t. I, p. 1*-192*, par B. Flusin), édition et traduction occupent les t. I à III, suivies du commentaire au t. IV (958 p. en 2 vol.) et au t. V d'une série d'annexes (planches, glossaire, notes sur la langue, index, bibliographie).

L'importance de la source n'en demandait pas moins puisque les Livres I et II du *Livre des Cérémonies* (intitulé par ses anciens éditeurs *De ceremoniis aulae Byzantinae*), composés à l'initiative de Constantin VII (905-959) et chacun précédé d'une préface de l'empereur, comptent respectivement 106 et 56 chapitres : vaste compilation, dont on rappellera seulement qu'elle traite au Livre I des cérémonies religieuses puis des cérémonies civiles, sujets repris avec d'autres, plus disparates, au Livre II. Malgré la diversité d'époque des textes qu'il rassemble, échelonnés sur cinq siècles, l'unité de ce traité impérial est d'abord une unité de lieu : le Grand Palais, dont notre connaissance repose essentiellement sur le *Livre des Cérémonies*, la Grande Église (Sainte-Sophie) et autres sanctuaires, l'Hippodrome, dans un cadre monumental en grande partie hérité de l'Antiquité tardive. Centré sur l'empereur et la cour plus que sur l'empire, le traité n'en est pas moins riche d'enseignements sur les relations extérieures de Byzance, de la réception des ambassadeurs perses par Justinien (I, 98-99) aux ambassades arabes et russe reçues par Constantin VII (II, 15), sur la correspondance diplomatique (II, 46-48), sans parler du dossier un peu inattendu des expéditions maritimes de Syrie et de Crète au X^e s. (II, 44-45).

Il ne s'agit pas, dans cette brève présentation, de rendre compte de la somme de connaissances nouvelles qu'apporte la présente édition, mais il n'est pas inutile de retracer les étapes qui y ont conduit. Lorsque Gilbert Dagron prit l'initiative, il y a quelque trente ans, d'une nouvelle édition, traduite, annotée et commentée, du *Livre des Cérémonies*, l'édition de référence restait à peu de choses près l'édition *princeps*, communément appelée « édition Reiske », remontant à plus de deux siècles. L'histoire de l'édition du *Livre des cérémonies* commence par celle de son principal témoin, le *Lipsiensis* (Leipzig, Universitätsbibliothek, Rep. I. 17). Ce manuscrit apparaît en Occident dans la bibliothèque de Matthias Corvin, où il reçoit la couverture qui est encore la sienne, avec les armes du roi de Hongrie et le titre *De regalibus institutionibus*. Sorti de la bibliothèque royale après la mort de Matthias, il se retrouve entre les mains de Johannes Fabri, évêque de Vienne de 1530 à 1541, puis au

XVII^e s. dans la bibliothèque du théologien Wilhelm van der Meulen, dont le fils le vend, en 1707 au grand bibliophile et érudit Zacharias Conrad von Uffenbach. Jusqu'à cette date, bien qu'elle ait été signalée dès le XVI^e s., l'existence du *Livre des cérémonies* reste confidentielle. Zacharias von Uffenbach la fait connaître du public savant en communiquant à Fabricius une description du manuscrit qu'il possède. Il tente de faire exécuter une traduction latine mais ses efforts restent stériles. En 1731, il vend le manuscrit à la Ratsbibliothek de Leipzig, dont le préfet, Johann Jacob Macov, une dizaine d'années plus tard, confie l'édition des textes qu'il contient à Johann Heinrich Leich, tout jeune professeur de philosophie, puis de grec à l'Université de Leipzig. Leich meurt en 1750, âgé de trente ans, non sans avoir édité, traduit et commenté l'essentiel du livre I. Son travail est repris par Johann Jakob Reiske, professeur de langue arabe à l'Université de Leipzig et connu surtout comme fondateur de la numismatique arabe, mais qui avait aussi une solide compétence d'éditeur de textes grecs. L'édition *princeps* en deux tomes paraît en 1751 et 1754. Elle comprend le travail de Leich et celui de Reiske (fin du Livre I et Livre II du *Livre des cérémonies*, ainsi que les traités militaires de Constantin VII, qui figurent en tête du *Lipsiensis* et sont édités en appendice du Livre I), assortis d'une traduction latine, mais le commentaire de Reiske est si abondant que l'imprimeur renonce à le publier en entier. Au début du XIX^e s., Barthold Georg Niebuhr fait paraître une deuxième édition du *De ceremoniis* dans le *Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae* qu'il a fondé avec August Immanuel Bekker. Il donne à son assistant, Johannes Classen, des instructions précises : corriger l'édition de Leich suivant les commentaires de Reiske, puis reproduire la partie du texte éditée par Reiske lui-même – ce qui est fait, non sans quelques fautes et corrections classicisantes superflues. La nouveauté de l'édition de Bonn (1829-1830) tient surtout au t. II, où le commentaire de Reiske figure au complet, Niebuhr s'étant procuré la partie qui n'avait pas été imprimée à Leipzig. Plus accessible que l'édition *princeps*, l'édition de Bonn a fini par usurper le nom d'« édition Reiske », et n'a cessé de faire référence. Elle n'a pas été remplacée par l'édition inachevée de l'abbé Albert Vogt, publiée avec traduction et commentaire dans la *Collection byzantine* de l'Association Guillaume Budé (Paris, 1935-1939) : à la mort de l'abbé Vogt, en 1942, son édition se limite aux chapitres 1-92 du Livre I. Et c'est encore l'édition de Bonn qui est reproduite en 2012 face à la traduction anglaise d'Ann Moffatt et Maxeme Tall.

Malgré toute l'acribie du travail de Reiske et l'admiration qu'inspire son érudition, la philologie et l'histoire byzantines ont depuis longtemps d'autres moyens et d'autres exigences que celles de son temps. Le projet initié par G. Dagron répondait à un besoin depuis longtemps manifeste. Choisissant pour sa part la seconde partie du Livre I (I, 47-92 et 105-106) et le Livre II, il fit appel dès le début à deux co-auteurs : B. Flusin dont le travail d'édition, au-delà des cérémonies religieuses (I, 1-46) devait finalement s'étendre à la suite du Livre I, et D. Feissel qui fut chargé des chapitres I, 93-104 et II, 51, extraits d'un traité du VI^e siècle, le *Cérémonial* de Pierre le Patrice. Avec le temps d'autres auteurs allaient contribuer, plus ou moins directement, à l'avancement d'un projet de longue haleine dont la réalisation nécessitait des travaux préparatoires. En 2000 parut un recueil d'études (*Travaux et Mémoires* 12) consacrées au *Livre des Cérémonies*, à commencer par les chapitres I, 77-82 sur les courses de l'Hippodrome, édités et commentés par G. Dagron. Le mémoire suivant, publié dans le même volume par J. Haldon, traitait des chapitres II, 44-45, difficiles documents relatifs aux expéditions maritimes qu'éclaire à présent d'un jour nouveau la contribution de C. Zuckerman à l'édition de 2020 (avec le concours pour ces chapitres de R. Bondoux et J.-P. Grélois). Le *Livre des Cérémonies* tient aussi une place centrale dans *L'hippodrome de Constantinople*, le dernier livre de G. Dagron paru en 2011. La disparition de ce dernier, le 4 août 2015, laissait à B. Flusin la charge de mener l'entreprise à son terme. Quelques années ne furent pas de trop pour harmoniser dans toutes leurs parties édition, traduction, annotation et commentaire, pour y joindre l'indispensable Introduction générale (t. I, p. 1*-192*, par B. Flusin) et mettre au point les différentes annexes réunies au t. V (475 p.), dont un Glossaire développé, en grande partie rédigé par G. Dagron et complété par divers auteurs après sa disparition. Fort de plusieurs centaines de notices, aussi bien sur les institutions publiques, les fonctions et titres auliques que sur la toponymie interne du Palais ou d'autres monuments de Constantinople, sans oublier les vêtements et insignes des empereurs ou des dignitaires, ce Glossaire rendra des services même aux byzantinistes aguerris. On doit à M Stavrou

la rédaction d'index grecs exhaustifs, d'un index français fondé sur la traduction, ainsi que de la bibliographie. Dans son Introduction générale, B. Flusin traite d'abord de l'auteur et de la place du *Livre des Cérémonies* dans l'œuvre littéraire de Constantin VII, puis de la genèse et de la structure de ce traité en ces différentes parties. L'Introduction philologique décrit ensuite les manuscrits, retrace l'histoire du texte et de ses éditions, expose enfin les principes de la présente édition.

Celle-ci, comme l'explique B. Flusin, a notamment tiré parti des progrès accomplis sur la tradition manuscrite du traité. En 1959, dans un article célèbre, Jean Irigoin a montré que le *Lipsiensis* – que Vogt datait encore du XII^e siècle – devait être rapproché d'autres manuscrits copiés sous Constantin VII ou peu après, au palais ou dans un milieu proche. La valeur attribuée à ce témoin si proche de l'œuvre elle-même était ainsi renforcée. En 1960, C. Mango et I. Ševčenko faisaient savoir que le texte inférieur d'un palimpseste conservé à la bibliothèque du Patriarcat de Constantinople constituait un nouveau témoin du traité, qu'on peut dater du dernier tiers du X^e siècle. En 1978, Otto Kresten identifiait d'autres fragments du même manuscrit dans un palimpseste du monastère de Vatopédi. Ce nouveau témoin, aussi ancien que le *Lipsiensis*, n'a pas pu être utilisé dans la nouvelle édition autant qu'il aurait été souhaitable : le manuscrit du Patriarcat, introuvable, n'est connu que par un microfilm conservé à l'IRHT ; le manuscrit de Vatopédi étudié par O. Kresten (qui a obligamment communiqué aux éditeurs les résultats qu'il avait obtenus) reste pour l'essentiel illisible. Cependant des progrès ont pu être réalisés grâce à ce nouveau témoin. Le plus important concerne le chapitre II, 42, disparu du *Lipsiensis* mais dont le palimpseste conserve des fragments. Il s'agit d'un obituaire des empereurs de Constantinople, de Constantin le Grand à Constantin VII et à son fils Romain II. C. Mango et I. Ševčenko, en 1962, avaient pu montrer, grâce aux fragments qu'ils avaient identifiés, qu'il était connu par une traduction latine conservée dans le *Chronicon Altinate*. Grâce à ces témoins, et au témoignage concordant de certaines chroniques grecques, la nouvelle édition propose pour la première fois une reconstitution du chapitre II, 42 (par D. Feissel et B. Flusin). D'autre part la nouvelle datation du *Lipsiensis* et la découverte du palimpseste modifient l'histoire du texte du *Livre des Cérémonies*. Vu que ces deux manuscrits avaient le même Livre II et qu'ils portaient tous deux, à la fin du Livre I, deux chapitres additionnels datables de 963 ou peu après, le modèle de ces deux manuscrits doit donc être daté lui aussi après 963, et avant ses deux copies. Ce modèle, distinct de l'original, a été copié vingt ou trente ans après lui. Il présentait déjà les chapitres 105-106 ajoutés au Livre I et avait, en particulier pour le Livre II, le contenu que nous connaissons.

La présente édition tranche en partie la question controversée des limites du traité : les extraits de Pierre le Patrice à la fin du Livre I, et la fin du Livre II après II, 40, font-ils partie du *Livre des cérémonies* tel que l'avait conçu Constantin VII, ou s'agit-il d'ajouts ultérieurs ? Pour Pierre le Patrice, la réponse est positive : on trouve des extraits de ce traité du VI^e s. non seulement à la fin du Livre I, mais en II, 51 et dans un des traités militaires copiés en tête du *Lipsiensis*. Il n'y a pas de raison de douter que Constantin VII ait lui-même fait recopier à la fin du Livre I les douze chapitres de Pierre le Patrice relatifs à des promotions, des ambassades et des couronnements, autant de sujets dont le *Livre des cérémonies* traite largement par ailleurs. Formant comme un appendice au Livre I, dont ils sont cependant partie intégrante, les chapitres I, 93-104 (ainsi que II, 51) sont ici édités par D. Feissel. Mis à part les rares pages rédigées de la main de Constantin VII, ce sont les seuls chapitres de ce Livre I qui ne soient pas anonymes. Ils sont en effet extraits du *Recueil du cérémonial du Palais*, œuvre de Pierre le Patrice, un des principaux ministres de Justinien. Sans précédent connu à l'époque romaine, ce traité inaugure un genre mi-littéraire, mi-documentaire. Premier jalon d'une tradition continue, le *Cérémonial* de Pierre a servi à Constantin VII à la fois de référence et parfois de modèle. L'empereur disposait pour cela d'un bon exemplaire de l'ancien traité, reproduisant fidèlement certains mots latins en onciale latine. Cet exemplaire portait déjà en marge les gloses lexicales visant à traduire en grec des dizaines de mots latins ou d'origine latine, mais ces gloses, rarement pertinentes, n'ont généralement pas contaminé le texte du VI^e s. Mis à part les numéros et titres de chapitres créés au X^e s., le texte primitif ne paraît pas avoir subi les interpolations qu'on a parfois voulu y voir. Une fois corrigées quelques graphies typiquement médiévales, et quelques fautes des éditions précédentes, la nouvelle édition de ces chapitres s'est voulue aussi proche que possible de l'exemplaire du traité de Pierre utilisé par Constantin VII.

Les limites du Livre II sont beaucoup moins claires que celles du Livre I. La nouvelle édition a du moins démontré que le titre du chapitre II, 26 était double : le second, « Sur l'ancienne coutume observée à la Grande Église », annonce bien ce court chapitre, mais le premier, « Sur ce qui survint en différentes circonstances », s'applique à toute une section de l'œuvre : les chapitres II, 26-39, qui forment un ensemble de notes sur des particularités ayant marqué le cérémonial en diverses circonstances. Le Livre II ne s'arrête toutefois pas à la fin de cette section. Le chapitre suivant (II, 40) est l'un des seuls qui soient de la main même de l'empereur, et si les documents qui suivent, par leur nature et leur désordre, peuvent sembler parfois extérieurs au traité, aucun argument décisif ne permet de les exclure. Ils sont compatibles, par leur date, avec une attribution à Constantin VII prolongeant ainsi son œuvre. De ce fait, ils ont été retenus dans la nouvelle édition, comme dans les précédentes, et traités comme authentiques. Cependant, par rapport à l'édition de Bonn, le contenu de la nouvelle édition présente quelques différences : les traités militaires qui figurent en tête du *Lipsiensis* et que Reiske avait édités en appendice au Livre I n'ont pas été repris, ayant été déjà édités par J. Haldon dans la même collection (*Corpus Fontium Historiae Byzantinae* 28, 1990) ; les chapitres II, 105-106, postérieurs à Constantin VII, ont été retenus mais édités entre crochets droits. Quant à la fin du Livre II, la notice épiscopale du Ps.-Épiphane (II, 54) et le *Klētorologion* de Philothée n'ont pas été reproduits, bien que leur appartenance au *Livre des cérémonies* ne soit pas exclue : s'agissant d'œuvres connues indépendamment, il était en effet préférable de renvoyer aux éditions de référence.

Considéré dans son ensemble, le *Livre des cérémonies* est en grande partie une compilation de matériaux de diverses dates. Il peut s'agir de documents isolés mais aussi de traités antérieurs qu'il est seul à nous faire connaître. Un siècle après les études pionnières de D. Beljaev, J.-B. Bury ou Ch. Diehl, les auteurs sont ici parvenus à mieux dater ces divers documents et à distinguer les diverses couches de rédaction, montrant ainsi que l'œuvre de Constantin VII, loin d'être unique en son genre, vient au terme d'une série qui commence sous Justinien avec Pierre le Patrice, se poursuit avec un cérémonial composé sous Michel III, et met en lumière la continuité qu'il y a à Byzance, dans les institutions auliques, entre la dynastie d'Amorium et celle des Macédoniens. La nouvelle édition propose donc une image unifiée du *Livre des cérémonies* même s'il reste des doutes sur le statut précis de la dernière partie du Livre II. Ordinairement, on considérait que le traité, composé par Constantin à la fin de son règne, était encore inachevé à la mort de son auteur en 959 et qu'ainsi s'expliquait le désordre et la disparate de la fin de l'œuvre. Les auteurs donnent au contraire des raisons de situer la rédaction du *Livre des cérémonies* au début du règne du Porphyrogénète, avant le couronnement de Romain II en 946 pour le Livre premier, peu après cette date pour le second.

La nouvelle édition du *Livre des Cérémonies*, si elle ne rivalise pas de longévité avec celle de Reiske, servira du moins pour longtemps de texte de référence : un accès plus complet au palimpseste viendra peut-être un jour augmenter l'apparat critique, sans probablement bouleverser l'histoire du texte. Quant au commentaire qui accompagne l'édition, il offre au chercheur non seulement une synthèse des travaux antérieurs, étayée par une vaste bibliographie, mais sur nombre de points des avancées décisives. Une source aussi riche ne peut manquer de donner matière à de nouveaux travaux mais l'édition de 2020 en constitue dorénavant le point de départ indispensable ».